

## Communiqué de presse

# La Carac lance « Solution Retraite », une combinaison sur mesure de trois garanties

Paris, le 3 avril 2006

La Carac - mutuelle d'épargne et de retraite – annonce le lancement à compter du 3 avril de « Solution Retraite », une nouvelle offre à destination des actifs qui souhaitent anticiper la baisse de leurs revenus à l'âge de la retraite. Combinant les avantages complémentaires des trois garanties Compte Epargne CARAC, CARAC Avenir et CARAC PERsPectives, cette solution globale et souple s'adapte aux divers besoins des adhérents. Avec cette offre, la Carac adopte une nouvelle approche commerciale privilégiant le conseil en répondant mieux aux priorités des actifs et des jeunes notamment.

### Une solution globale adaptée aux besoins multiples de la retraite

Au moment de la retraite, les revenus peuvent baisser de 30, voire de 50 %. Pour conserver ou optimiser son niveau de vie à la retraite, la Carac propose une nouvelle offre globale, « Solution Retraite ». Elle combine, selon les besoins diagnostiqués par le conseiller Carac, une à trois garanties : Compte Epargne CARAC, CARAC Avenir, et CARAC PERsPectives. En associant les avantages de l'assurance-vie et du PERP, cette offre permet de répondre de façon personnalisée aux besoins et priorités de chacun, en fonction de leur situation personnelle : parcours professionnel, âge, situation fiscale, composition familiale, objectifs ...

- CARAC Avenir offre la sécurité d'une rente garantie à vie dont le montant est connu dès le versement des cotisations.
- Le Compte Epargne CARAC associe la sécurité d'un fond en euros à l'attractivité d'un produit de rendement, la souplesse des versements libres, et la disponibilité du capital.
- CARAC PERsPectives permet de compléter ses revenus tout en bénéficiant du cadre fiscal avantageux du PERP.

Souple et adaptée, « Solution Retraite » permet à l'adhérent de répartir librement ses versements entre les différentes garanties.

### Une approche commerciale sur mesure

A travers cette offre globale, la Carac met au service des adhérents son expertise de plus de 80 ans en retraite par capitalisation et renforce son offre en conseil et service sur mesure. « Solution Retraite » repose sur l'écoute des besoins et priorités de l'adhérent par les conseillers Carac. Pour optimiser la démarche de diagnostic, la Carac a équipé son réseau d'un logiciel spécialement conçu pour les estimations de retraite. Avec « Solution Retraite », la Carac entend valoriser son expertise en conseil et en gestion au service d'une clientèle plus large.



## La Carac

*La Carac - mutuelle régie par le livre II du Code la mutualité - propose une gamme de solutions adaptées dans les domaines de l'épargne, de la retraite et de la prévoyance.*

*A travers un réseau de 56 sites d'accueil répartis sur le territoire national, le grand public peut profiter de l'expertise de la Carac en matière de retraite par capitalisation. Cette expertise, elle l'a acquise depuis 1924 à travers la Retraite Mutualiste du Combattant, marché sur lequel elle occupe la place de leader. La Carac gère aujourd'hui pour le compte de ses adhérents plus de 300 000 garanties et un actif d'environ 6 milliards d'euros.*

*Pour plus d'information, veuillez consulter le site : [www.carac.fr](http://www.carac.fr)*

## Contacts presse

i&e Consultants

Marina Boyer

Tél. : 01 56 03 14 67

Courriel : [mboyer@i-et-e.fr](mailto:mboyer@i-et-e.fr)

Carac

Cécile Grangeat

Tél. : 01 55 61 56 17

Courriel : [cgrangeat@carac.fr](mailto:cgrangeat@carac.fr)